

Au Bénin, les citoyens préfèrent limiter les mandats présidentiels à deux – pas à un seul

Dépêche No. 146, Afrobaromètre | Richard Houessou

Résumé

Une grande majorité de Béninois ont constamment soutenu la limitation de leur président à un maximum de deux mandats. Mais ils ont résisté à la révision de la constitution qui visait la limitation du nombre de mandats présidentiels à un seul. Et les nouvelles données d'Afrobaromètre montrent que cette résistance se poursuit, mais avec une plus petite majorité.

Le soutien à une limite de deux termes a été fort – au moins les trois-quarts des citoyens – depuis la première fois qu'Afrobaromètre a demandé leur opinion sur cette question en 2008. En 2011, la majorité des Béninois s'opposaient à une révision quelconque de la constitution, et même parmi ceux qui souhaitaient une révision, la plupart ne soutenaient ni la suppression du nombre (deux) de mandats constitutionnels du président de la république ni l'instauration d'un mandat unique de sept ans. D'après la plus récente enquête Afrobaromètre (2016/2017), la majorité des Béninois donnent toujours un avis défavorable à la révision de la constitution pour passer à un mandat unique du président – même si le président lui-même la souhaite.

Selon l'enquête, les femmes, les jeunes, les partisans de certains partis politiques, et les citoyens qui approuvent la performance du Président Patrice Talon sont légèrement plus favorables à un mandat unique du président. Enfin, les citoyens qui demandent de démocratie et sont plus satisfaits de sa mise en œuvre sont moins enclins à approuver la révision de la constitution pour l'instauration du mandat unique.

L'enquête Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherche panafricain et non-partisan qui mène des enquêtes d'opinion publique sur la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et d'autres questions connexes dans plus de 30 pays en Afrique. Six séries d'enquêtes ont été réalisées entre 1999 et 2015, et les enquêtes du Round 7 sont actuellement en cours (2016/2017). Afrobaromètre mène des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe Afrobaromètre au Bénin, dirigée par l'Institut de Recherche Empirique en Économie Politique (IREEP), a interviewé 1.200 adultes béninois en décembre 2016 et janvier 2017. Un échantillon de cette taille donne des résultats avec une marge d'erreur de +/- 3% à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes précédentes ont été menées au Bénin en 2005, 2008, 2011, et 2014.

Résultats clés

- La majorité des Béninois (52%) ne souhaiteraient pas que la constitution soit révisée pour passer à un mandat unique du président de la république.

- Ce résultat se rapproche des avis populaires exprimés en 2011, où environ trois Béninois sur quatre (74%) ont dit « non » à une révision quelconque de la constitution. Même parmi ceux qui souhaitaient une révision, la majorité souhaitaient que l'on n'instaure pas un mandat présidentiel unique de sept ans (64%) et que l'on ne supprime pas la limitation d'âge (66%). Plus tôt, en 2011, la majorité soutenait que l'on renforce le pouvoir de l'Assemblée Nationale vis-à-vis du gouvernement (75%) et que l'on instaure la limitation de mandats des députés (81%).
- Depuis 2008, pour une grande majorité de Béninois, la constitution devrait limiter l'exercice de la fonction du président de la république à un maximum de deux mandats.
- Ce sont davantage les femmes (47%) et les jeunes âgés entre 18 et 25 ans (51%) qui souhaiteraient que la constitution soit révisée pour passer à un mandat unique.
- En outre, l'avis favorable pour un mandat unique est légèrement plus fort parmi ceux qui approuvent la performance du président, contrairement à ceux qui approuvent la performance du gouvernement dans la lutte contre la corruption.
- Enfin, les résultats indiquent que les citoyens qui demandent de démocratie et sont plus satisfaits de sa mise en œuvre sont moins enclins à approuver la révision de la constitution pour l'instauration du mandat unique.

Breve historique sur le débat relatif à la révision de la constitution

Vieille de plus de 25 ans, la constitution béninoise du 11 décembre 1990 est l'une des constitutions en Afrique qui a résisté dans le temps et n'a subi aucune modification, en dépit de la volonté des politiques qui se sont succédés depuis l'ère du renouveau démocratique. Le fameux constat qui saute à l'œil est que vers la fin de chaque régime sauf celui de Nicéphore Soglo (1991-1996), l'exécutif tente un projet de loi pour réviser ou modifier la constitution.

Ainsi, les supputations vont bon train. Sous le régime du feu Président Mathieu Kérékou, des voix se sont levées et des slogans brandis comme « Touche pas à ma constitution » pour dénoncer et fustiger une révision opportuniste. Le constat est resté encore plus amer sous le Président Boni Yayi, et les échanges sur la révision de la constitution étaient houleux, et ont fait couler beaucoup d'encre et de salive. Bien que pour certains professionnels de droit constitutionnel, la constitution du 11 décembre 1990 mérite d'être toilettée, pour d'autres, l'urgence et l'opportunité restent encore à définir. Mais à quand la réelle volonté de réviser la constitution béninoise, et quelles en sont les modifications qui peuvent y être apportées?

Lors de la campagne des dernières élections présidentielles de mars 2016, le débat sur la révision de la constitution a été au centre des promesses électorales, notamment du candidat indépendant Patrice Talon. Ayant gagné les élections à l'issue du second tour avec 65% des voix, et avec le soutien de la commission « Djogbénou », l'ex homme d'affaires a poursuivi sa volonté de faire un mandat unique de cinq ans et de modifier la constitution pour que cela devienne une norme au Bénin.

Toutefois, la constitution prévoit, elle-même, deux approches pour sa révision: la voie du Parlement (avec 75% des membres) suivi d'un référendum, et la voie parlementaire sans référendum si 80% des législateurs approuvent le projet de loi.

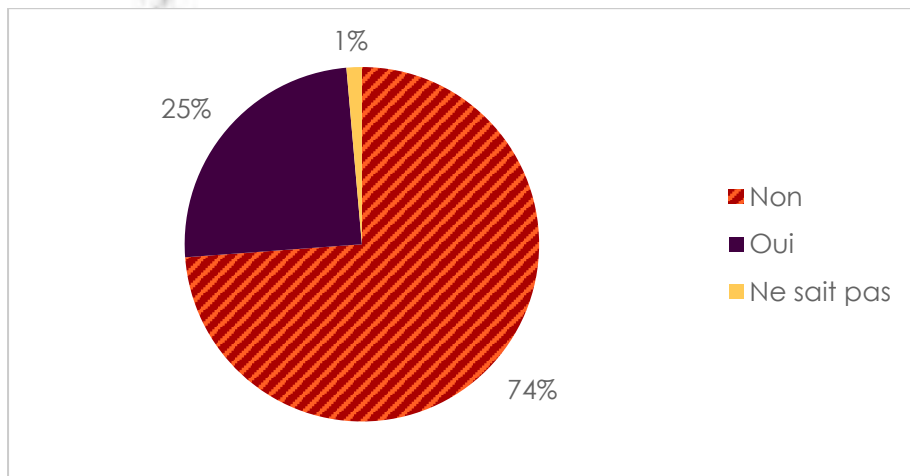
Nous essayerons au regard des données d'Afrobaromètre d'apporter une touche au débat sur la révision de la constitution pour instaurer une présidence à mandat unique.

Peut-on réviser la constitution?

En 2011, les Béninois au regard des données Afrobaromètre ont donné leur point de vue sur la révision de la constitution en général: Les trois-quarts (74%) s'y sont opposés (Figure 1).

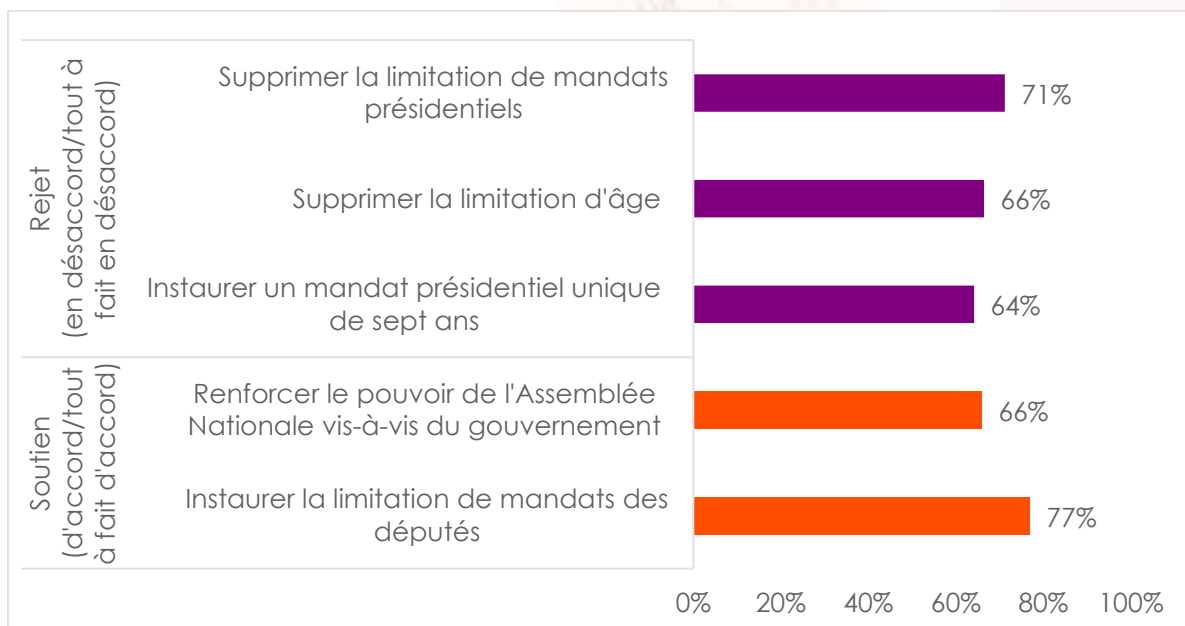
En plus, parmi ceux qui ont affirmé qu'il faille réviser la constitution, la majorité ont déclaré qu'il ne faille pas supprimer la limitation de mandats présidentiels (71%), qu'il ne faille pas supprimer la limitation d'âge (66%), et qu'il ne faille pas instaurer un mandat présidentiel unique de sept ans (64%). Cependant, d'après eux, s'il fallait réviser la constitution, ce serait pour renforcer le pouvoir de l'Assemblée Nationale vis-à-vis du gouvernement (66%) et instaurer la limitation de mandats des députés (77%) (Figure 2).

Figure 1: Avis des citoyens sur la révision de la constitution | Bénin | 2011



La question posée aux répondants: Pensez-vous qu'il faille réviser la constitution du Bénin?

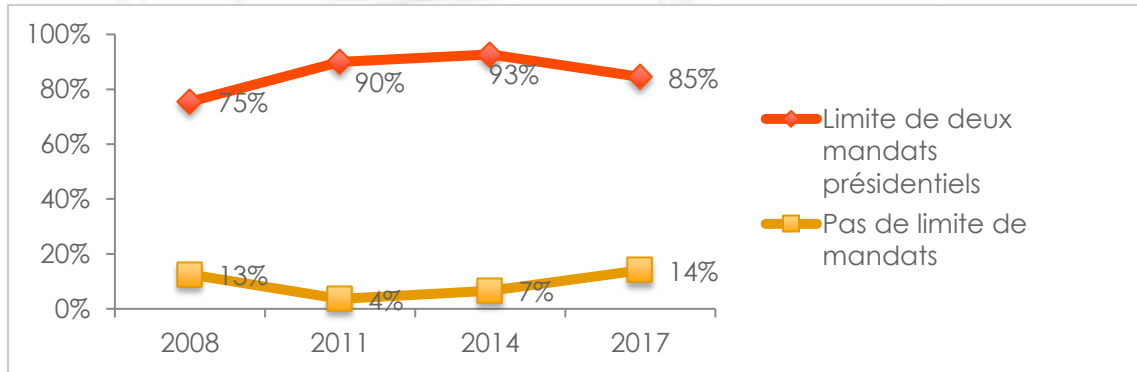
Figure 2: Appréciations de certaines dispositions au cours de la révision de la constitution | Bénin | 2011



Les questions posées aux répondants qui disaient qu'il fallait réviser la constitution: Qu'est-ce qu'il faut changer à votre avis dans la constitution du Bénin? Dites si vous êtes en accord ou en désaccord avec les actions suivantes. (% parmi ceux qui ont dit qu'il faille réviser la constitution)

La limitation du nombre de mandats du président de la république semble perçue comme un acquis de la démocratie béninoise: Depuis 2008, pour la grande majorité des Béninois, la constitution devrait limiter l'exercice de la fonction présidentielle à un maximum de deux mandats (Figure 3). C'est le point de vue de 85% de la population en 2017.

Figure 3: Limitation des mandats présidentiels à deux | Bénin | 2008-2017



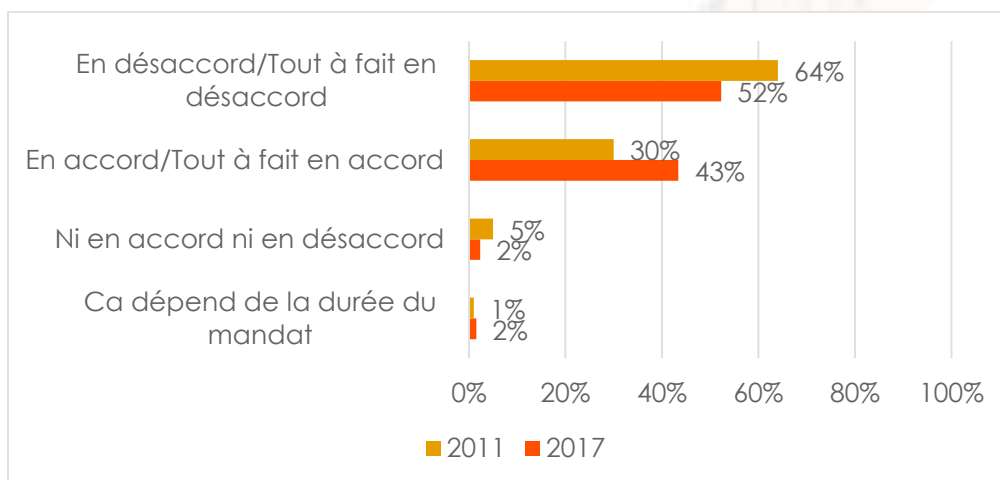
La question posée aux répondants: Laquelle de ces affirmations est la plus proche de votre opinion?
 Affirmation 1: La constitution devrait limiter l'exercice de la fonction du président de la république à un maximum de deux mandats.
 Affirmation 2: Il ne devrait pas y avoir de limite constitutionnelle au nombre de mandats du président de la république.
 (% « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'Affirmation 1)

Un projet de révision de la constitution toujours d'actualité?

La révision de la constitution continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive. L'un des points majeurs qui a accroché l'attention lors des dernières campagnes présidentielles est l'instauration du mandat unique du président.

A cet effet, nous avons cherché à savoir à nouveau le point de vue des citoyens béninois. Les données recueillies en 2016/2017 semblent être proches des résultats de 2011, même si un écart s'observe. En fait, il est loisible de constater qu'à ce jour, une plus petite majorité des Béninois (52%, contre 64% en 2011) souhaiteraient que la constitution ne soit pas révisée pour passer à un mandat unique du président (Figure 4).

Figure 4: Avis sur le mandat unique | Bénin | 2011 vs. 2017



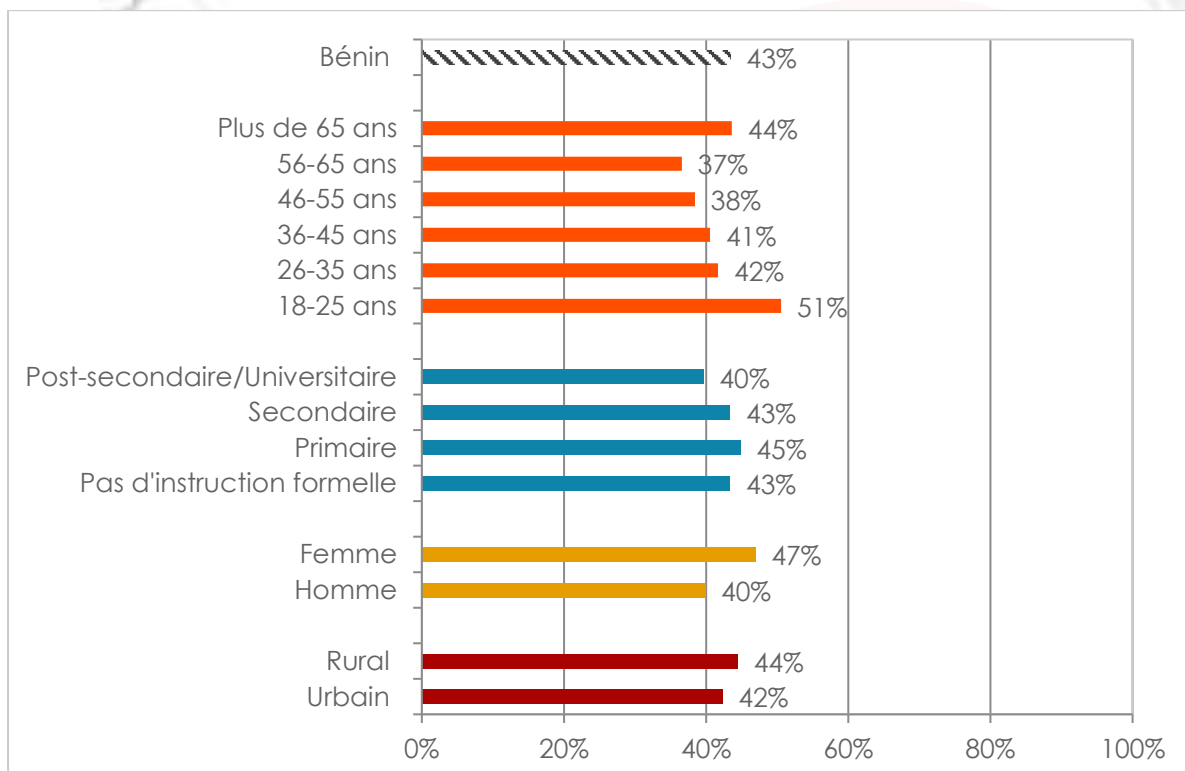
La question posée aux répondants: Veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non avec le fait que la constitution devrait être révisée pour passer à un mandat unique du président de la république au Bénin.

Profil de ceux qui approuvent un mandat unique

La question que l'on pourrait se poser est de savoir le profil des citoyens qui sont plus enclins à approuver la révision constitutionnelle pour passer à un mandat unique, et ce qui détermine leur opinion.

L'analyse des données montre une différence significative par rapport au sexe et à l'âge. En effet, 47% des femmes contre 40% des hommes soutiennent la révision de la constitution pour passer à un mandat unique. En plus, les jeunes en majorité soutiennent le mandat unique (51% de ceux âgés de 18-25 ans). Les résultats n'indiquent pas de différence par rapport au milieu de résidence et au niveau d'instruction (Figure 5).

Figure 5: Soutien pour un mandat unique | par âge, niveau d'instruction, sexe, et milieu de résidence | Bénin | 2017

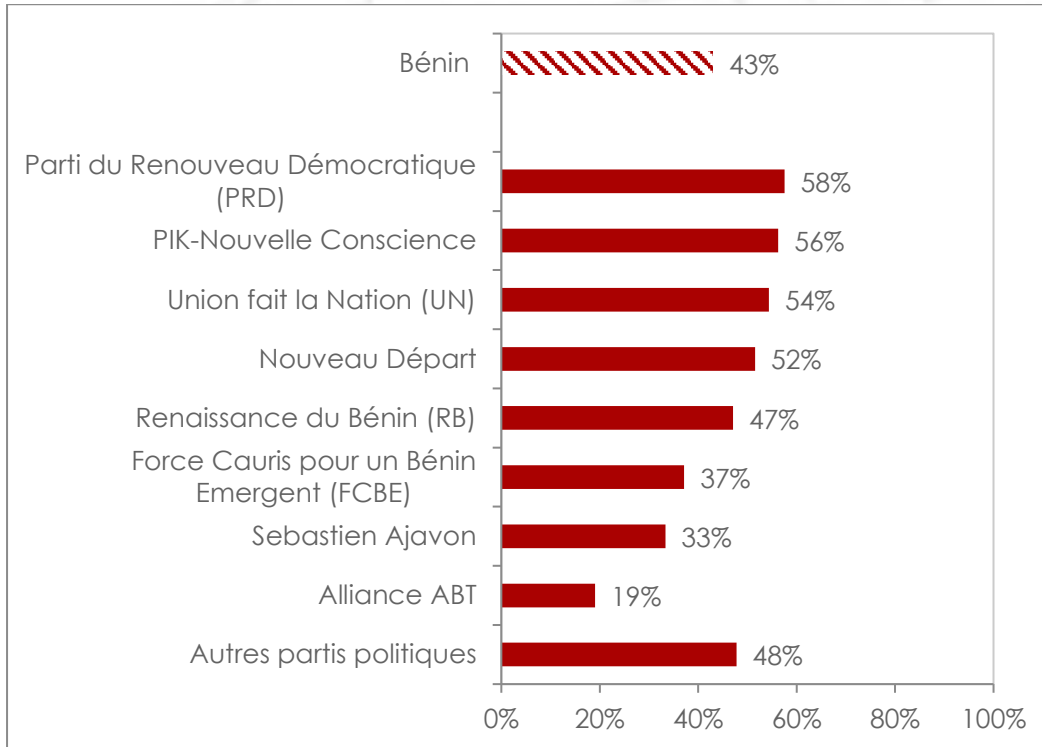


La question posée aux répondants: Veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non avec le fait que la constitution devrait être révisée pour passer à un mandat unique du président de la république au Bénin. (% de ceux qui disent qu'il faille réviser la constitution pour passer à un mandat unique)

La proximité avec certains partis politiques et la zone géographique aussi pourraient contribuer au soutien au mandat unique. Les résultats indiquent une forte adhésion au concept du mandat unique parmi les citoyens se sentant proche d'un parti politique qui n'a pas conduit à l'élection du Président Talon – Parti du Renouveau Démocratique (PRD) (58%). Ensuite, ceux qui se sentent proche du PIK-Nouvelle Conscience (56%), de l'Union fait la Nation (54%), et du Nouveau Départ (52%) soutiennent en majorité le mandat unique. Par contre, seulement 19% de ceux qui se sentent proche de l'Alliance ABT le favorisent (Figure 6).

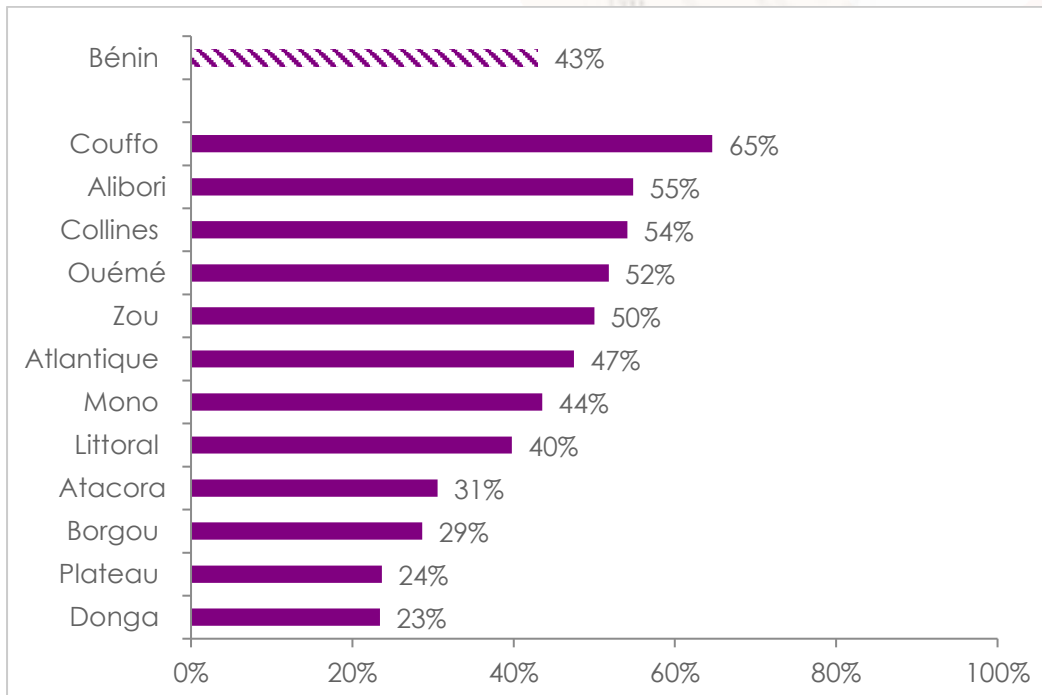
Par ailleurs, les citoyens issus du Couffo (65%), Alibori (55%), Collines (54%), et Ouémé soutiennent en majorité la révision de la constitution pour passer à un mandat unique, contre seulement moins de trois sur 10 du Borgou (29%), du Plateau (24%) et de la Donga (23%) (Figure 7).

Figure 6: Soutien pour un mandat unique | par parti politique | Bénin | 2017



La question posée aux répondants: Veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non avec le fait que la constitution devrait être révisée pour passer à un mandat unique du président de la république au Bénin [% de ceux qui disent qu'il faille réviser la constitution pour passer à un mandat unique]

Figure 7: Soutien pour un mandat unique | par département | Bénin | 2017



La question posée aux répondants: Veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non avec le fait que la constitution devrait être révisée pour passer à un mandat unique du président de la république au Bénin. (% de ceux qui disent qu'il faille réviser la constitution pour passer à un mandat unique)

Performance du gouvernement et instauration du mandat unique

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'un des arguments en faveur du mandat unique est la performance du président de la république. Des voix s'élèvent pour dire que le mandat unique permet plus d'efficacité et favorise la lutte contre l'impunité et par ricochet contre la corruption. Les défenseurs de ce postulat stipulent que puisque le président ne va pas se représenter pour postuler à un second mandat, il pourrait se concentrer sur le travail qu'il a à faire plutôt que de chercher les voies et moyens pour se faire réélire.

Les résultats indiquent qu'il y a un faible lien statistique entre la perception de la performance du Président Talon et l'avis du citoyen sur la révision de la constitution pour passer à un mandat unique: Ceux qui se prononcent « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec sa performance sont un peu plus enclins à favoriser sa proposition de mandat unique (47%) que ceux qui désapprouvent sa performance (43%) (Tableau 1).

Par contre, les citoyens qui apprécient la performance du gouvernement dans la lutte contre la corruption au sein de l'administration publique ne sont pas plus enclins à souhaiter la révision de la constitution pour passer à un mandat unique (Tableau 2).

Tableau 1: Performance du président et instauration du mandat unique | Bénin | 2017

	La constitution devrait être révisée pour passer à un mandat unique		
		D'accord/ Tout à fait d'accord	En désaccord/ Tout à fait en désaccord
Performance du Président Talon	D'accord/Tout à fait d'accord	47%	53%
	En désaccord /Tout à fait en désaccord	43%	57%
Pearson's chi ² = 1.068 (p=0.039)			

Les questions posées aux répondants:

1. Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la performance du Président Patrice Talon au cours des 12 derniers mois, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer?
2. Veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non avec le fait que la constitution devrait être révisée pour passer à un mandat unique du président de la république au Bénin.

Tableau 2: Lutte contre la corruption et instauration du mandat unique | Bénin | 2017

	La constitution devrait être révisée pour passer à un mandat unique		
		D'accord/ Tout à fait d'accord	En désaccord/ Tout à fait en désaccord
Lutte contre la corruption au sein de l'administration publique	Très bien/Plutôt bien	44%	56%
	Très mal/Plutôt mal	47%	53%
Pearson's chi ² = 0.299 (p=-0.02)			

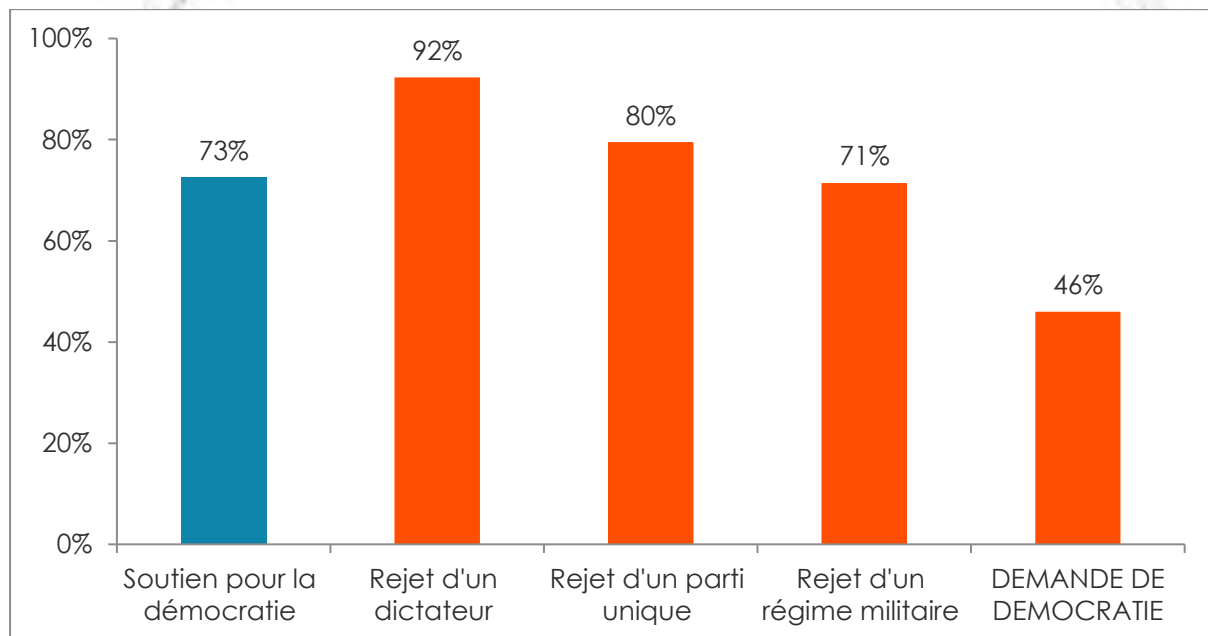
Les questions posées aux répondants:

1. Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: Lutte contre la corruption au sein de l'administration publique?
2. Veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non avec le fait que la constitution devrait être révisée pour passer à un mandat unique du président de la république au Bénin.

Le mandat unique favoriserait-il plus d'offre et de demande de démocratie?

Au fil des années, entre 2005 et 2014, les données Afrobaromètre ont permis de constater que le soutien pour la démocratie est assez élevé au Bénin, alors même que l'offre a pris un coup (Houessou, Samson, & Ahandagbé, 2015). Les données de 2017 restent consistantes et indiquent clairement que la grande majorité des Béninois préfèrent la démocratie à tout autre régime (73%) et rejettent la dictature (92%), le régime de parti unique (80%), et le régime militaire (71%) (Figure 8). Ceux qui ont ces quatre attitudes en même temps sont considérés comme des démocrates engagés qui « demandent de démocratie »: 46% de Béninois sont qualifiés pour cette appellation.

Figure 8: Principales attitudes envers la démocratie | Bénin | 2017



Les questions posées aux répondants:

1. Laquelle de ces trois affirmations est la plus proche de votre opinion?

Affirmation 1: La démocratie est préférable à toute autre forme de gouvernement.

Affirmation 2: Un gouvernement non-démocratique peut être préférable dans certaines circonstances.

Affirmation 3: Pour quelqu'un comme moi, peu importe le type de gouvernement que nous avons. (% qui affirment que la démocratie est préférable)

2. Il y a plusieurs façons de diriger un pays. Seriez-vous en désaccord ou d'accord avec les alternatives suivantes?

A. Seul un parti politique est autorisé à se présenter aux élections et à gouverner.

B. L'armée intervient pour diriger le pays.

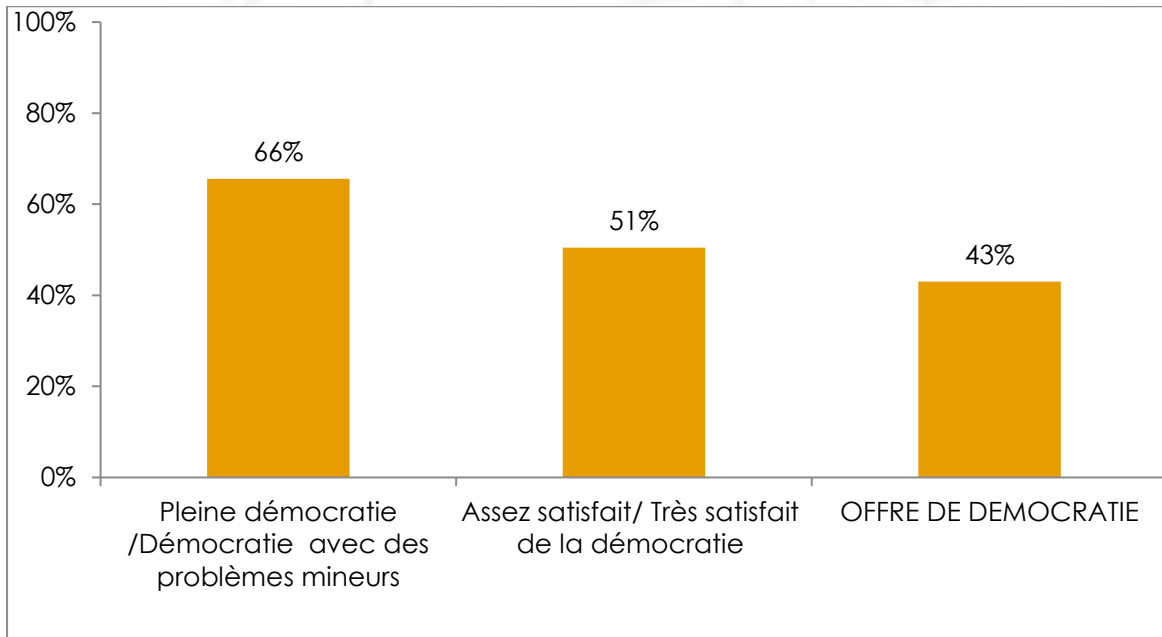
C. Les élections et l'Assemblée Nationale sont abolies de sorte que le président puisse seul décider de tout.

(% qui sont en « désaccord » ou « tout à fait en désaccord » avec chaque alternative)

DEMANDE DE DEMOCRATIE: % qui préfèrent la démocratie et rejettent tous les trois alternatives autoritaires.

Par contre, la proportion qui perçoivent une offre de démocratie est de 43%, défini comme ceux qui affirment que leur pays est une « pleine démocratie » ou « une démocratie avec des problèmes mineurs » (66%) et en même temps qu'ils sont « très satisfaits » ou « assez satisfaits » avec le fonctionnement de la démocratie (51%) (Figure 9).

Figure 9: Offre de démocratie | Bénin | 2017



La question posée aux répondants:

1. A votre avis, quel type de démocratie le Bénin est-il aujourd'hui: Une pleine démocratie? Une démocratie avec des problèmes mineurs? Une démocratie avec des problèmes majeurs? Pas une démocratie?

2. Dans l'ensemble, quel est votre degré de satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie au Bénin? Êtes-vous: Très satisfait? Assez satisfait? Pas très satisfait? Pas du tout satisfait?

OFFRE DE DEMOCRATIE: % qui affirment que leur pays est une « pleine démocratie » ou « une démocratie avec des problèmes mineurs » et qu'ils sont « très satisfaits » ou « assez satisfaits » avec le fonctionnement de la démocratie.

On est donc en droit de se demander s'il existe un lien plausible entre l'avis du citoyen sur la révision de la constitution pour passer à un mandat unique et la demande de démocratie d'une part et l'offre de démocratie d'autre part.

Les résultats du Tableau 3 indiquent que les citoyens qui demandent de démocratie sont moins enclins à vouloir passer à un mandat unique que ceux qui ne demandent pas de démocratie (40% contre 51%). De même, ceux qui perçoivent une offre de démocratie sont moins enclins à soutenir le mandat unique que ceux qui ne perçoivent pas une offre de démocratie (42% contre 48%).

Tableau 3: Mandat unique et demande de démocratie | Bénin | 2017

	La constitution devrait être révisée pour passer à un mandat unique	
	D'accord	En désaccord
Demande de démocratie	40%	61%
Pas de demande de démocratie	51%	49%
Pearson's chi2 = 14.103 (p=-1.111)		

Tableau 4: Mandat unique et offre de démocratie | Bénin | 2017

	La constitution devrait être révisée pour passer à un mandat unique	
	D'accord	En désaccord
Offre de démocratie	42%	58%
Pas d'offre de démocratie	48%	52%
	Pearson's chi2 = 3.576 (p=-0.056)	

Conclusion

La question de la révision de la constitution du 11 décembre 1990 au Bénin n'a pas encore trouvé son épilogue. Limiter l'exercice du nombre de mandats du président de la république à un maximum de deux reste pour les Béninois un des acquis démocratiques indéniables. Et pour cause, une majorité de citoyens en âge de voter souhaiteraient que la constitution ne soit pas révisée pour passer à un mandat unique du président. Le soutien pour un mandat unique est légèrement plus fort parmi les femmes les jeunes, les partisans de certains partis politiques, ainsi que les citoyens qui approuvent la performance du Président Talon. Mais les citoyens qui demandent de démocratie et sont plus satisfaits de sa mise en œuvre sont moins enclins à approuver la révision de la constitution pour l'instauration du mandat unique.

Pour sonder vous-mêmes ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

Houessou, R., Samson, R., & Ahandagbé, L. (2015). Les Béninois soutiennent la démocratie mais décrient sa mise en oeuvre actuelle. Dépêche d'Afrobaromètre No. 31. <http://afrobarometer.org/publications/ad31-les-beninois-soutiennent-la-democratie-mais-decrient-sa-mise-en-oeuvre-actuelle>.

Richard Houessou est le chargé de programme Afrobaromètre pour l'Afrique francophone, basé à l'Institut de Recherche Empirique en Économie Politique (IREEP) à Cotonou, Bénin. Email: rhouessou@afrobarometer.org.

Afrobaromètre, projet collaboratif de recherche par enquêtes, est conduit par un réseau de spécialistes des sciences sociales de plus de 30 pays africains. La coordination des activités est assurée par le Centre pour le Développement Démocratique (CDD) au Ghana, l'Institut de Justice et de la Réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut de Recherche Empirique en Économie Politique (IREEP) au Bénin, et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à l'Université de Nairobi au Kenya. L'Université Etatique de Michigan et l'Université de Cape Town fournissent de l'assistance technique au projet.

Afrobaromètre est soutenu financièrement par le Département britannique pour le développement international (DFID), l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), la Banque Mondiale, et la Fondation Mo Ibrahim

Pour plus d'informations, veuillez visiter www.afrobarometer.org/fr.

Dépêche No. 146, Afrobaromètre | 15 mai 2017